



→ Communiqué de presse

Mercredi 7 mars 2012

Extension à l'ensemble du réseau TER Bretagne La carte KorriGo met le cap à l'ouest !

KorriGo, la « carte bretonne des déplacements » née en 2006, est un support de titres de transport unique, favorisant le développement de l'intermodalité entre les réseaux urbains, interurbains et TER, sur des territoires jusqu'ici situés à moins d'une heure de Rennes. Une étape importante est franchie aujourd'hui : KorriGo fonctionne sur l'ensemble du réseau TER Bretagne depuis le 1^{er} mars.

La carte KorriGo est un support de titres, unique, pour les déplacements, favorisant ainsi le développement de l'**intermodalité** entre les réseaux urbains, interurbains et ferroviaire. Par unique, il faut entendre que le voyageur peut, sur une seule et même carte, charger des titres de transport de différents réseaux :

- **bus, métro, vélo** sur le territoire de l'agglomération rennaise (**réseau STAR**), depuis mars 2006 ;
- **train sur le réseau TER Bretagne** (autour de Rennes depuis octobre 2006 : jusqu'à Saint-Brieuc, Vannes, Saint-Malo, Châteaubriant et sur l'axe Dol-Dinan-Lamballe depuis février 2009) ;
- **car** sur le réseau départemental **illenoo** (Ille-et-Vilaine) depuis septembre 2007.

Avec plus de **250 000 cartes émises** à ce jour, dont plus de **30 000 (13 000 usagers fréquents)** sur le réseau TER Bretagne, la carte multimodale KorriGo est entrée dans le quotidien des utilisateurs du transport public sur les territoires. Elle est devenue un sésame rendant la chaîne des transports plus fluide (la carte donne par exemple accès à des parkings deux roues et voiture).

Depuis l'origine du projet, l'objectif de la Région Bretagne est d'étendre KorriGo à l'ensemble du réseau TER, lui donnant ainsi sa dimension de « **carte bretonne des déplacements** ».

Grâce à son extension à tout l'ouest du réseau TER Bretagne¹, ce sont ainsi toujours plus de Bretonnes et Bretons qui bénéficient d'un accès facilité aux transports publics.



Faire partager au plus grand nombre le meilleur du service public et de ses progrès

85 valideurs, 55 pupitres de vente et 19 distributeurs automatiques de billets régionaux compatibles KorriGo ont été installés, en complément du parc existant, entre octobre 2011 et février 2012.

Avec cette extension, **5 000 voyageurs de plus** devraient utiliser régulièrement la carte KorriGo sur le réseau TER Bretagne, ce qui portera le total des utilisateurs fréquents à **18 000**.

L'universalité est à la fois géographique et dans les usages : la carte KorriGo a pour objectif de **s'adresser au plus grand nombre de voyageurs**.

Gratuite, la carte KorriGo n'est pas destinée qu'aux seuls abonnés : il est, par exemple, possible d'y charger des carnets de 10 voyages *Pelmél*. Ainsi le voyageur a toujours ses titres avec lui et s'il perd sa carte, on lui reconstitue les titres de transport non consommés.

¹ Sauf ligne ferroviaire Auray-Quiberon et certaines haltes des lignes ferroviaires Morlaix-Roscoff et Carhaix-Guingamp-Paimpol.



Un réseau
exploité
par la



ter BRETAGNE
En région Bretagne, vous relier est essentiel.

Extension de KorriGo à l'ensemble du réseau TER Bretagne

2012, année historique pour la multimodalité en Bretagne

Parmi les utilisateurs de la carte KorriGo, beaucoup possèdent un abonnement dit « intermodal », c'est-à-dire donnant accès au réseau TER Bretagne ainsi qu'à un, voire deux réseaux urbains. 2012 voit une étape importante se concrétiser, la dernière avec l'extension géographique de KorriGo sur le réseau TER Bretagne.

Le déploiement de KorriGo sur l'ensemble du réseau TER a d'autant plus de sens et d'intérêt pour les usagers, qu'il s'accompagne de l'arrivée de la carte sur quatre réseaux de transport public supplémentaires.

L'interopérabilité passera de trois à sept réseaux :

- **Quimper Communauté** équipera son réseau urbain en 2012 ;
- **Brest Métropole Océane** équipera l'ensemble de son réseau urbain (y compris le tramway) à partir de l'été 2012 ;
- **Cap L'Orient Agglomération** équipera également l'intégralité de son réseau urbain en 2012 ;
- le **Département des Côtes d'Armor**, qui expérimente la billettique sur une des lignes majeures de son réseau interurbain depuis l'été 2011, testera ce système interopérable en 2012, avec l'objectif de la déployer à tout son réseau interurbain à terme.

Fin 2012, la carte KorriGo sera utilisable sur **7 réseaux de transport public bretons**, ce qui va contribuer à l'ancrer encore plus durablement dans le paysage et les habitudes.

Cette étape importante a été marquée le 20 décembre 2011 par la signature d'une **nouvelle charte d'interopérabilité des systèmes billettiques**.

Et sur les lignes routières ?

- Les lignes TER routières Carhaix-Rosporden et Morlaix-Roscoff sont équipées de la billettique KorriGo depuis le 1^{er} mars 2012.
- La ligne routière régionale Rennes-Loudéac, exploitée par le réseau illeloo pour le compte de la Région, est équipée de KorriGo depuis début 2012.
- Les lignes routières régionales St Briec - Pontivy - Vannes / Lorient et Rennes-Pontivy bénéficieront également de la carte KorriGo à horizon 2013.
- La ligne Rennes / Dol - Le Mont ne sera vraisemblablement pas équipée KorriGo du fait de son caractère touristique.



La validation obligatoire : un geste citoyen

Une fois le titre de transport chargé sur sa carte KorriGo, l'utilisateur doit valider avant chaque voyage, même s'il est titulaire d'un abonnement.

Pourquoi ?

• Ceci permet de voyager en toute sérénité : une fois ce réflexe de validation acquis, l'usager est sûr d'être en règle, avec un titre valable.

• Cette obligation est également un **outil de lutte contre la fraude**, laquelle constitue des pertes de recettes pour le transporteur et donc des charges supplémentaires pour la collectivité.

• Enfin, ceci permet de mieux répondre aux besoins puisque, grâce au système de validation KorriGo, des **statistiques globales et anonymes** sont disponibles et permettent de mieux appréhender les flux entre les gares et entre les modes de transport. Ces données sont donc précieuses pour concevoir les services ; de plus, grâce à ces statistiques, certaines enquêtes sont évitées, représentant autant d'économies pour le contribuable.

Et pas de crainte à avoir, il est tout à fait impossible de reconstituer le « qui a validé, quand et où ? ». Par ailleurs, les données de validation sont effacées au bout de 24h.





De 1999 à 2011, douze années d'améliorations La genèse de KorriGo

1999

Début du travail partenarial et intermodal entre Rennes Métropole, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et la Région autour d'**UNIPASS** (tarification multimodale permettant d'emprunter le bus, le car et/ou le train).

Fin 2003

Acte politique fondateur : signature par les 3 autorités organisatrices (Rennes Métropole, CG35 et Région Bretagne) d'une première **charte d'interopérabilité**.

C'est le premier document d'orientation tourné vers l'utilisateur, qui définit :

- les pratiques d'exploitation communes,
- la communication commune (charte graphique),
- la liste des fonctions devant être interopérables.

Entre 2004 et 2005

- Déclinaison technique de l'interopérabilité (REFOCO, DOFOCO),
- Dépôt auprès de l'INPI, au nom des 3 autorités organisatrices, de la marque commerciale KorriGo et signature d'une convention de partage de la **propriété de la marque KorriGo** ; des contrats de licence et de sous-licence sont prévus,
- Signature de la convention KorriGo fixant le cadre, les principes détaillés et les modalités de gestion de l'interopérabilité des systèmes billettiques bretons adhérents à la marque KorriGo,
- Mise en place d'une **plate-forme technique de tests** du système interopérable (installée à Chantepie).

Mars 2006

Lancement sur le réseau urbain **STAR** (métro, bus, parcs-relais).

Octobre 2006

Lancement sur le réseau **TER Bretagne** autour de Rennes.

Septembre 2007

Lancement sur le réseau départemental **illenoo**.

Février 2009

Extension sur le réseau **TER Bretagne** au périmètre interville (à 1 heure de Rennes) et à l'axe Dol-de-Bretagne - Dinan - Lamballe.

2009-2010

Développement des **services autour de KorriGo** :

- accès aux vélos libre service à Rennes,
- rechargement sur Internet de la carte KorriGo, sur le site TER Bretagne,
- accès aux bibliothèques et piscines avec la carte, sur l'agglomération rennaise,
- création de l'espace KorriGo (SAV, création de carte) en gare de Rennes,
- accès à des stationnements 2 roues (expérimentations en cours réseaux STAR et TER Bretagne).

Au 1^{er} septembre 2011 : 250 000 cartes KorriGo émises

Décembre 2011

Signature d'une nouvelle charte d'interopérabilité² des systèmes billettiques des réseaux de transport public bretons, qui permettra l'extension de l'usage de la carte en Bretagne.



L'espace KorriGo en gare de Rennes
© Charles Crié

² L'interopérabilité est la capacité, pour deux ou plusieurs systèmes de fonctionner en synergie et de « dialoguer » entre eux, afin d'offrir au voyageur une souplesse et une facilité d'utilisation accrues.

Avec la carte KorriGo : des services en plus

La carte KorriGo permet aussi de proposer de nouveaux services aux usagers.

Laisser son vélo gratuitement en sécurité

A Janzé et Messac, **des abris deux roues³ à contrôle d'accès, accessibles gratuitement sur inscription** pour les porteurs de la carte KorriGo utilisant fréquemment le TER, ont été installés en 2011.

L'objectif est d'inciter les voyageurs à laisser la voiture au garage. Il s'agit aussi de proposer aux cyclistes une alternative à la montée de leur vélo dans les trains, en particulier aux heures de pointe.

Par ailleurs, avec la hausse de la fréquentation des gares, le stationnement des voitures particulières devient parfois difficile, la carte KorriGo pourrait être utilisée pour réserver des parkings gratuits pour les abonnés, qui sont les utilisateurs quotidiens du TER : des études sont en cours en ce sens.



Acheter son titre de transport sur Internet

La possession d'une carte KorriGo pour voyager en TER Bretagne permet d'**acheter son titre de transport TER sur Internet⁴** au moyen d'un lecteur-chargeur de carte KorriGo, vendu au prix de 8 €.

L'utilisateur doit brancher ce lecteur à un ordinateur par port USB, y insérer sa carte KorriGo, puis se connecter au site internet TER Bretagne pour pouvoir choisir, payer et charger son titre de transport, le tout en quelques minutes. Le paiement s'effectue par carte bancaire en bénéficiant des dernières technologies de sécurisation du paiement.



Renseignements auprès de Contact' TER au 0 800 880 562.



BreizhGo.com : l'information multimodale

Né en décembre 2010, le service d'information multimodale BreizhGo propose un concentré d'informations transport au service des voyageurs bretons. Il leur donne la vision la plus complète possible de l'offre de déplacements à leur disposition, en s'affranchissant des frontières entre les différents réseaux.

Comme la carte KorriGo, il est le fruit d'un partenariat entre collectivités autorités organisatrices de transports, pour favoriser le développement du transport public.

Le moteur de recherche d'itinéraire de porte à porte est complété de l'ensemble des informations utiles à l'usager pour son déplacement : horaires, plans, correspondances, perturbations éventuelles sur son trajet, accessibilité aux voyageurs handicapés, transport à la demande, contacts des réseaux...

Chaque mois, environ 10 000 recherches d'itinéraires sont effectuées sur BreizhGo.com.

³ Vélos, scooters, motos de moins de 125 cm³

⁴ Abonnements UZÜEL et UZÜEL +, tout public et jeunes, abonnements UNIPASS et carnets PELMËL

La Région organise le service exploité par la SNCF

Depuis 2002, la Région est l'autorité organisatrice du transport régional de voyageurs. Elle définit le niveau de service : desserte, tarification, objectifs de qualité de service. La SNCF exploite le réseau, organise la circulation des trains et des cars et joue également un rôle de conseil et d'études pour la Région.

Le réseau TER Bretagne, c'est :

- 13 lignes ferroviaires,
- 9 lignes routières régionales,
- 10 gares nationales, 32 gares TER,
- 77 points d'arrêt ferroviaires (+ 7 en été),
- 2 gares routières (Pontivy, Loudéac).

L'offre TER Bretagne, c'est :

- **350 trains** quotidiens
- **65 cars** quotidiens

La fréquentation du TER Bretagne

Avec plus de **30 000 voyages par jour en 2011**, le trafic a augmenté de 55 % depuis 2002.



TER Bretagne : un service de qualité

Plus de 96% des trains arrivent à l'heure ou avec moins de 5 minutes de retard. Un des meilleurs résultats de France !

La tarification régionale

En 2007, la Région Bretagne a mis en place une gamme tarifaire régionale qui propose des réductions pour tous.

Les abonnements **Uzuël**, les abonnements **Unipass** (autour de Rennes), mais aussi les carnets **Pelmël** peuvent être chargés sur la carte KorriGo.

➤ L'abonnement **Uzuël** est accessible à tous, sans justification de statut. Il offre une réduction de 75 % en moyenne sur un trajet choisi. Il se décline en différentes versions : hebdomadaire ou mensuelle, **Uzuël jeunes** pour les moins de 26 ans, **Uzuël +**, l'abonnement couplé TER et réseau urbain, ou encore **Uzuël avec accès TGV** (sauf sur Rennes-Vitré).

➤ Le carnet de 10 voyages **Pelmël** est valable pour les liaisons de moins de 50 km. Il offre 30 % de réduction pour tous, ou 50 % pour les moins de 26 ans.

La gare de Quimper, c'est :

660 000 voyages TER en 2011
(lignes Brest ⇄ Quimper
et Quimper ⇄ Rennes/Nantes)

Un tiers est réalisé par des abonnés Uzuël

Les 5 premières relations sont, dans l'ordre :

- Rennes - Quimper
- Brest - Quimper
- Quimper - Lorient
- Quimper - Nantes
- Quimper - Rosporden



Depuis 2007,
300 TER
supplémentaires
par semaine
ont été mis en
circulation.

Quimper Communauté équipera son réseau urbain en 2012

Quimper Communauté est une communauté d'agglomération regroupant 8 communes et 90 283 habitants sur une superficie de 281 km².

Elle est responsable du réseau de transports collectifs QUB, dont elle définit l'offre, les services et fixe les tarifs. La gestion est confiée à une société spécialisée dans le cadre d'une délégation de service public. Ainsi, depuis 2010 et jusqu'en 2016, c'est Keolis Quimper qui exploite le réseau QUB, le service HandiQUB et le service véloQUB pour le compte de Quimper Communauté.

Le réseau QUB

- 8 lignes urbaines desservent Quimper et Ergué-Gabéric : fréquence de 12 à 15 minutes en période de pointe sur les lignes à fort trafic. Ces lignes sont en service de 6h30 à 20h15.
- 16 lignes suburbaines desservent les quartiers périphériques de Quimper et les autres communes de l'agglomération,
- des services à la demande (SAD)
- 48 bus en circulation, dont 27 fonctionnent au gaz naturel (GNV),
- 6 véhicules HandiQUB réservés aux personnes à mobilité réduite (PMR)
- Depuis septembre 2011 un service de location moyenne/ longue durée de vélos (50 vélos à assistance électrique et 25 vélos classiques). Ce service, qui a rencontré un vrai succès dès son lancement, sera renforcé en 2012.



Les transports collectifs représentent à l'année :

- plus de 5 millions de voyages par an
- plus de 10 000 voyageurs réguliers (8 000 abonnés)
- plus de 2700 personnes qui bénéficient d'une tarification solidaire mise en place depuis juillet 2010
- coût global du service : 16,8 millions d'euros en 2011
- 21 % du budget total de Quimper Communauté
- 25 000 voyages par an avec le service HandiQUB (SAD pour les PMR)

Le projet transports de Quimper Communauté

Quimper communauté a adopté le 5 février 2010 son projet transports qui repose sur la mise en place d'un BHNS (bus à haut niveau de services) et s'est engagé dans une dynamique de développement des transports collectifs.

Le projet transports de Quimper communauté vise à d'offrir un réseau moderne et attractif de transports collectifs pour s'adapter à un nombre de déplacements croissants et contribuer à façonner la ville pour la rendre plus attractive. Il s'inscrit dans une logique d'aménagement de territoire et de développement durable en partenariat avec l'ensemble des acteurs « transports ». Il a pour ambition de rééquilibrer la place de chaque mode de déplacement en s'attachant à favoriser un meilleur partage de l'espace public et le report vers des transports publics plus performants, plus attractifs, plus accessibles. Ce projet favorisera l'intermodalité et la desserte et l'accessibilité du pôle d'échange multimodal de la gare de Quimper.

Ce projet repose, en particulier sur la mise en oeuvre d'un réseau hiérarchisé bénéficiant d'un cadencement élevé des lignes principales, de voies réservées aux bus dans les secteurs congestionnés pour favoriser la vitesse commerciale et la régularité, de mesure d'adaptation de l'offre aux besoins et d'actions visant à renforcer l'intermodalité et le service à l'utilisateur.

L'aménagement de ce Bus à haut niveau de service repose sur :

1/ Une refonte de l'offre

- Création de 3 lignes armatures à forte fréquence (10 minutes en heures de pointes) et grande amplitude horaire (6 h 00/21 h 00), desservant les principaux pôles générateurs de déplacements actuels et à venir, ainsi que des parcs-relais (P+R).
- 6 lignes complémentaires pour un maillage de la partie urbaine du réseau.

2/ L'aménagement d'infrastructures

- Le projet transports prévoit la création de 4 km de voies réservées aux transports collectifs,
- L'Aménagement de 2 pôles d'échanges (centre-ville et gare),
- La création de 3 parcs relais (capacité totale de 500 places).

3/ Le développement de services pour une meilleure intermodalité

- Mise en service d'un Système d'Information Voyageurs (S.I.V.),
- Location de vélos,
- Mise en place de la billettique KorriGo.

Le projet retenu dans le cadre de l'appel à projet « grenelle II » devrait permettre de gagner 40 % de fréquentation des transports collectifs en 2020. Le nombre global de voyages par an devrait ainsi avoisiner les 7 millions, niveau qui n'est atteint par aucun réseau de moins de 100 000 habitants aujourd'hui.